Implantation de la société

PICKLING SYSTEMS

Installation Classée pour la Protection de l'Environnement soumise à Autorisation Préfectorale



sur son site localisé dans le parc d'activité n°1 à HENRIVILLE (57)

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale





Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

	adre réservé à l'autorité env	/ironnementale	NO all annua atatanana
Date de réception :	Dossier complet le		N° d'enregistrement :
Implantation d'une installation de stockage existant sur le Parc d'Activité Communauta		ts de traitement d	
2 Identification du	(au das) maîtro(s) diauwan	and (audio)	5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5
Management of the control of the con	(ou des) maître(s) d'ouvrag	e ou au (ou aes)	permonnaire(s)
2.1 Personne physique	Prénom		
Nom	Frenom		
2.2 Personne morale			
Dénomination ou raison sociale	PICKLING SYSTEMS		
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale	WALTER Marc et SPANIER Di	idier - Co-gérants	
RCS / SIRET 4 8 0 2 9 3 0	8 3 0 0 0 1 4	Forme juridique	Société à Responsabilité Limitée
3. Catégorie(s) applicable(s) du tablea		xé à l'article R. 12	
Carried State of the Carried S	limensionnement correspon		
1a)	(Préciser les éventuelles rubi 4110.2 (A), 4120-2 (A), 4140-2 (NC) et 2662 (D) de la Nomen l'Environnement. Le projet n'est pas classé SEVI	riques issues d'au (D), 4320 (NC), 43 clature des Install ESO (ni seuil pas n partie des établis	s seulls et critères de la catégorie utres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.) 131 (NC), 4441 (NC), 4510 (NC), 1630 ations Classées pour la Protection de ui seuil haut), n'est pas une IED et n'est sements pour lesquels l'évaluation
	4. Caractéristiques général	es du projet	
Doivent être annexées au présent formule	aire les pièces énoncées à l	a rubriaue 8.1 du	formulaire
4.1 Nature du projet, y compris les éventu La société PICKLING SYSTEMS, actuellement un site localisé à Henriville, dans un bâtimes Elle prévoit ainsi l'aménagement du bâtimes aménagements réalisés permettent une im (rénovation des sols, ventilation, cloisonner Le projet ne nécessite pas de permis de condimensions et les caractéristiques nécessair PICKLING SYSTEMS.	t installée à Saint-Avold, souh nt industriel existant dont elle ent pour l'adapter aux besoins plantation dans le respect de ment,). nstruire et n'engendrera pas d	e vient de faire l'ac s liés à ses activités l'environnement le travaux de dém	equisition. s et faire en sorte que les naturel et humain du secteur olition, le bâtiment ayant les

H.W.

La loi nº 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

4.2 Objectifs du projet

Le projet de déménagement des activités et installations de la société PICKLING SYSTEMS de Saint-Avold à Henriville sur ce nouveau site a différents objectifs :

- s'installer sur un site aux dimensions adaptées, le site actuel devant trop étroit,
- permettre aux salariés de travailler dans de meilleurs conditions (plus d'espace de travail),
- assurer une plus grande flexibilité dans l'aménagement des stocks et des surfaces de travail,
- supprimer la mitoyenneté avec les tiers, le bâtiment actuel de Saint-Avold étant occupé par deux sociétés (PICKLING SYSTEMS et GESA SOUDURE)
- s'installer dans un parc d'activité éloigné des zones urbaines, dédié et aménagé pour recevoir les activités industrielles
- s'installer dans un bâtiment ayant déjà abrité une installation industrielle classée au titre de la législation sur les Installations Classées, ce qui permet de limiter les délais d'implantation et de réutiliser des structures destinées aux activités industrielles
- s'installer dans un secteur bien desservi par un réseau routier et autoroutier adapté
- rester à proximité de son implantation d'origine.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

La phase de travaux comprendra:

- la réfection totale des locaux administratifs et sociaux de manière à les moderniser et à les adapter aux activités du personnel administratif présent sur le site
- le cloisonnement en deux parties du hall de production et de stockage
- la mise en rétention de la zone exploitée du bâtiment avec pose de résine anti-acide
- la mise en place d'un réseau de caniveaux dans le hall pour récupération des égouttures.
- la création d'un bassin de rétention sur les surfaces extérieures du site
- la réfection de l'ensemble des réseaux électriques du bâtiment
- la mise en conformité du bâtiment avec la réglementation (exutoires de fumées, extraction ...), notamment vis-à-vis des prescriptions Q18 des APSAD
- la mise en place d'une nouvelle chaudière.

Cette phase "travaux" concerne principalement l'intérieur des bâtiments existants. Seul un bassin de rétention de 200 m3 sera creusé en extérieur sur une surface d'environ 200 m².

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le process de production de la société PICKLING SYSTEMS est décrit sur le synoptique joint à la présente demande. Les grandes phases sont les suivantes :

- Réception et stockage de produits chimiques dans le bâtiment de travail
- Dilution des produits concentrés pour répondre aux différentes demandes de clients
- Mélange des différents acides réceptionnés pour préparer des produits de traitement adaptés prêts à l'emploi
- Préparation de produits pour créer des produits de traitement adaptés
- Stockage dans des conditions et en contenants adaptés
- Distribution des produits aux clients.

Dès à présent, notons que ces activités ne sont pas génératrices d'effluents aqueux ou atmosphériques particuliers. Elles ne sont ni odorantes, ni bruyantes.

Toutes les activités se dérouleront à l'intérieur des bâtiments.

La société PICKLING SYSTEMS réalise également des activités de services directement chez ses clients dont notamment la mise en conformité et la création d'ateliers de décapage.

Un descriptif plus détaillé des activités projetées est annexé à la présente demande.



Protection de l'Environnement. Au regard des caractéristiques du proje environnementale. Une étude d'incider 4.5 Dimensions et caractéristiques du p	entale devra être jointe au(x) dossi n Environnementale au titre de la Ré t, cette demande d'autorisation d'ex nce sera ainsi réalisée.	tier(s) d'autorisation(s). églementation pour les Installations Classées pour la exploitation ne serait pas soumise à évaluation tion - préciser les unités de mesure utilisées Valeur(s) 8355 m² 1506 m² 1230 m² 276 m² 6849 m²
4.6 Localisation du projet Adresse et commune(s)	Coordonnées géographiques ¹	Long. 06°50'29"37 Lat. 49°06'10"56
d'implantation 130 rue des Fougères Parc d'Activité Communautaire n°1 à Henriville (57450) Parcelle cadastrale : 142 Section : 7	Pour les catégories 5° a), 6° a), b et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38°; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : Point de départ : Point d'arrivée : Communes traversées :	b)
Jo 4.7 S'agit-il d'une modification/extension 4.7.1 Si oui, cette installation ou environnementale? 4.7.2 Si oui, décrivez sommairement différentes composantes de votre p indiquez à quelle date il a été autor	cet ouvrage a-t-il fait l'objet d les	re existent? Out Non Y

M.W.

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	X	Trois ZNIEFFS de type 1 sont présentes dans un rayon de 5 kilomètres autour du site. La plus proche se trouve à 800 m au Sud-Ouest du site : il s'agit de la Vallée de la Nied Allemande (id 410030122). La carte de localisation des zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique est annexée à la présente demande. Le projet n'est pas susceptible d'avoir une incidence notable sur ces milieux (cf. § 6.1).
En zone de montagne ?	X	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	\boxtimes	La réserve biologique la plus proche se trouve à environ 7,5 km au Nord-Ouest du site : ce sont Les landes de Saint-Avold (FR2300247). Le Massif forestier de Saint-Avold et de la Houve, classé Forêt de protection, se trouve à environ 4 kilomètres au Nord-Ouest du site. (Cf. carte des sites protégés en annexe). Le projet n'est pas susceptible d'avoir une incidence notable sur ces milieux (cf. § 6.1).
Sur le territoire d'une commune littorale ?	×	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	\boxtimes	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	X	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	X	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	X	Aucune Zone Humide RAMSAR n'est référencée dans le secteur. Une zone humide classée NATURA 2000 (ZPS) est présente à environ 10 kilomètres à l'Est du site. Dans le secteur, différentes zones humides remarquables sont inscrites sur le SDAGE 2016-2021. La plus proche, "la Forêt de Cappel et Farschviller", débute à environ 1,5 kilomètres au Sud du site (Carte annexée à la présente demande). Le projet n'est pas susceptible d'avoir une incidence notable sur ces milieux (cf. 5 6.1).

MW.

D'un site classé ?			Les périmètres de protection les plus proches concernent la ferme située au 82 rue de la Forêt à Cappel (1223001) à environ 3 km au Sud du site et l'ancien ossuaire (052PPM01) à Barst à environ 3,5 km au Sud du site. Le secteur se trouve dans une zone de présomption de prescription archéologique (Id 131867). (Cf. carte annexée). Le projet n'est pas susceptible d'avoir une incidence notable sur ces sites (cf. § 6.1).
D'un site Natura 2000 ?			Les sites les plus proches : Mines du Warndt : FR4100172 Directive Habitat (ZSC), à environ 9 km à l'Ouest Marais d'Ippling : FR4100215 Directive Habitat (ZSC) et Zones Humides de la Moselle Directive Oiseaux (ZPS) à environ 10 km à l'Est. (Cf. carte en annexe). Le projet n'est pas susceptible d'avoir une incidence notable sur ces sites (cf.§ 6.1).
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
Dans un site inscrit ?		X	Le site se trouve hors de tout site inscrit.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?		×	Le site est éloigné de tout périmètre de protection de captage. La carte des périmètres de protection de captages utilisés pour l'AEP les plus proches est annexée à la présente demande. Le projet n'est pas susceptible d'avoir une incidence notable sur ces captages (cf. § 6.1).
Dans une zone de répartition des eaux ?		X	
Dans un site ou sur des sols pollués ?		X	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?		×	Henriville n'est concerné par aucun PPRN et aucun PPRT. Notons que Farébersviller, commune volsine côté Nord, est concerné par un PPRN Mouvement de terrain. Ce risque ne concerne pas les surfaces du Parc d'activité communautaire comprises sur le territoire de cette commune. Une canalisation de transport H2 et N2 Air Liquide passe à environ 500 mètres à l'Ouest et au Nord du site. Le site se trouve hors de l'emprise de cette servitude (Cf. carte en annexe). Le projet n'aura aucune incidence sur cette installation.



6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Inciden	ces potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Engendre-t-it des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	X		L'eau utilisée proviendra exclusivement du réseau AEP du secteur. Il s'agira: - d'eau domestique utilisée par l'ensemble du personnel dans les locaux sociaux du site. - d'eau industrielle utilisée pour la constitution des produits, pour le nettoyage des conteneurs pour réutilisation et pour le lavage des sols. La consommation annuelle est estimée à 300 m3 d'eau domestique et à environ 160 m3 d'eau industrielle (pour le lavage des sols, pour la constitution des produits et pour le lavage des contenants).
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		X	Hormis la création d'un bassin de rétention, la société PICKLING SYSTEMS ne prévoit pas de travaux en extérieur. Le site est déjà raccordé à l'ensemble des réseaux existants sur la zone et la société PICKLING SYSTEMS ne prévoit aucune modification. Notons que lors des investigations de sous-sol réalisées en 2017 sur le site lors de la cessation d'activité de l'ancien exploitant, aucune nappe d'eau souterraine n'a été trouvée.
Ressources	Est-il excédentaire en matériaux ?		X	Hormis la création d'un bassin de rétention, la société PICKLING SYSTEMS ne prévoit pas de travaux en extérieur. La terre extraite lors de la réalisation du bassin sera répartie sur les surfaces nues du site.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		X	Hormis la création d'un bassin de rétention, la société PICKLING SYSTEMS ne prévoit pas d'autres travaux en extérieur. Elle s'implante dans un bâtiment existant, sur un site industriel déjà aménagé.
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		X	Hormis la création d'un bassin de rétention, la société PICKLING SYSTEMS ne prévoit pas d'autres travaux en extérieur. Elle s'implante dans un bâtiment existant, sur un site déjà aménagé. Dans son fonctionnement normal, la société ne sera pas à l'origine d'effluents aqueux ou atmosphériques polluants émis dans l'environnement.
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au iFormulaire Standard de Données du site?		X	Hormis la création d'un bassin de rétention, la société PICKLING SYSTEMS ne prévoit pas d'autres travaux en extérieur. Elle s'implante dans un bâtiment existant, sur un site industriel déjà aménagé. Dans son fonctionnement normal, la société ne sera pas à l'origine d'effluents aqueux ou atmosphériques polluants émis dans l'environnement. Les sites NATURA 2000 recensés sont éloignés, le plus proche se trouve à 9 kilomètres du site.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à ensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire? Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes?		X	Aucune incidence n'est à envisager car la société s'implante dans un bâtiment existant, sur un site aménagé, dédié aux activités industrielles. Les travaux seront principalement réalisés en intérieur, hormis la réalisation d'un bassin de rétention. En fonctionnement normal, la société ne sera pas à l'origine d'effluents aqueux ou atmosphériques polluants émis dans l'environnement. Aucune zone sensible n'est recensée dans les alentours immédiats du site (la plus proche est une zone humide remarquable à environ 1,5 km du site). La société s'implante dans un bâtiment existant, sur un site aménagé, dédié aux activités industrielles.
Risques	Est-il concerné par des risques ? Est-il concerné par des risques naturels ?		X	Le site est dans un parc industriel sur lequel se trouvent de nombreuses sociétés mais le site se trouve hors de toute zone de dangers recensée. Les activités exercées engendrent des risques technologiques faibles et les mesures prises (confinement du site, détection incendie,) sont adaptées pour les réduire à leur plus simple expression. Le principal danger sur site est l'incendie dans le stock de contenants plastiques vides. Les flux modélisés resteront confinés dans les limites du site et ne concerneront aucun tiers.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par ides risques sanitaires ?		X	En fonctionnement normal, la société ne sera pas à l'origine d'effluents aqueux ou atmosphériques polluants émis dans l'environnement. Les activités exercées sont sans risques pour la santé humaine : - activités de stockage/déstockage de produits liquides destinés à traitement des aciers inoxydables sans intervention autre que le remplissage de contenants de petits volumes ; - activités de préparation de produits liquides en conditions contrôlées (simple mélange à froid d'acides et d'eau) ; - personnel compétent et expérimenté ; - mise à disposition d'EPI adaptés.
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	X		Les entrées et sorties de produits sur le site généreront un trafic de poids-lourds sur le parc d'activités, sans conséquence sur les tiers, le parc étant directement accessible par l'A4. Le trafic moyen est estimé à 3 PL/j et 21 VL/j. Centre de regroupement régional, les activités de la société permettent de limiter les distances routières parcourues.
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	×		Le projet est susceptible d'être à l'origine de bruits liés au trafic sur site (apports et expéditions de matières, chariots élévateurs,). Aucune incidence particulière en raison notamment de la position du site en retrait des zones d'habitation. Le secteur est déjà concerné par les niveaux sonores dus aux activités et au trafic sur le parc d'activités. Présence de l'A4 à 1 km au Nord-Est.

MW.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ? Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?		X X X	Les activités et installations seront mises en place en intérieur, dans un bâtiment fermé. Les potentielles vapeurs d'acides dues aux opérations de déconditionnement et préparation seront captées à la source dans un local dédié, et extraites à l'atmosphère par un extracteur de 300 m3/h. Non mais la présence d'une déchèterie côté Ouest du site et d'une centrale à béton côté Nord peut cependant être notée. Les travaux réalisés sur le site ne seront pas susceptibles d'être à l'origine de vibrations particulières. Les activités exercées sur le site ne nécessiteront pas l'utilisation de matériel vibrant.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?		\times	Les activités seront majoritairement réalisées en intérieur. Les activités de la société se dérouleront de 7h30 à 17h du lundi au vendredi, soit majoritairement en période de jour. Deux projecteurs dirigés vers le bas sont présents pour éclairer les zones de chargement du site et sa façade avant.
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	×		Les activités de stockage / déstockage de produits liquides destinés à traitement des aciers inoxydables ne génèreront pas d'émission particulière. Les potentielles vapeurs d'acides dues aux opérations de déconditionnement et préparation seront captées à la source dans un local dédié, et extraites à l'atmosphère par un extracteur de 300 m3/h. Les émissions de poussières liées au trafic sur site (chariots élévateurs et PL) seront faibles (imperméabilisation des surfaces du site, faible distance à parcourir et limitation de vitesse imposée sur site 10 km/h).
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	X		Les effluents domestiques du site rejoignent la station d'épuration de Farebersviller via le réseau de collecte du parc d'activité. Les effluents aqueux pluviaux sont rejetés dans le réseau du parc d'activité communautaire après transit et traitement dans le séparateur à hydrocarbures positionné en sortie de site (débit de fuite 15 l/s) doté d'une chambre à vannes permettant de confiner l'effluent sur le site en cas de problème. L'exutoire final du réseau d'eau pluvial est le Ruisseau de Cocheren.
Emissions	Engendre-t-il des effluents ?		X	Les travaux prévus sur le site ne généreront pas de rejets particuliers. Les activités ne seront pas à l'origine de rejets aqueux : les eaux industrielles utilisées pour la constitution des produits ne seront pas rejetées et les eaux de lavage de conteneurs seront évacuées en tant que déchets. Les potentielles vapeurs d'acides dues aux opérations de déconditionnement et préparation seront captées à la source dans un local dédié, et extraites à l'atmosphère par un extracteur de 300 m3/h. Un contrôle analytique des rejets atmosphériques sera réalisé lors de l'implantation puis annuellement.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes. dangereux ?	X		Les déchets de démolition générés durant les travaux seront évacués vers des centres spécialisés. Les activités consistant à commercialiser des produits neufs purs ou en mélange, elles ne sont pas à l'origine de déchets particuliers. Les contenants utilisés seront réutilisés en interne pour la plupart. Les boues du séparateur d'hydrocarbures seront traitées et éliminées en centre autorisé, les déchets d'emballage et les déchets administratifs seront recyclés par des sociétés spécialisées.

HW.

Patrim Cadre / Popu	de vie	Engendre-f-il des Imodifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme,		\boxtimes	Aucune incidence sur les richesses patrimoniales du secteur n'est à craindre : la société s'implantant dans un bâtiment existant, sur des terrains aménagés et exploités depuis plusieurs années par une installation industrielle, le projet ne risque pas d'impacter de potentielles richesses archéologiques ; en fonctionnement normal, les activités ne seront pas à l'origine d'effluents aqueux ou atmosphériques polluants émis dans l'environnement ; le site se trouve hors de tout périmètre de protection de monuments historiques (le plus proche se trouve à environ 3 km). Le site se trouve dans un parc d'activité communautaire dédié aux activités industrielles et commerciales, en retrait des zones urbaines. La société PICKLING SYSTEMS reprend ainsi un site aménagé et exploité depuis plusieurs années par une installation industrielle. Le projet est donc en adéquation avec l'usage des sols.
	*******	aménagements), notamment l'usage du sol ?			
app	incide rouvés	1			sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou
Oui		Non X Si oui, décriv		*	
Le site s	e trouv du site d	e dans le parc d'activité différentes sociétés don	s com	muna: déchet	utaire n°1, secteur dédié aux activités économiques. Sont implantées tterie et une centrale à béton .
Le site s	e trouv	e en retrait de la voie de	e circu	lation	centrale du parc d'activités.
alentou	tnermi rs par e	ques potentiellement g ffet domino.	enere	s par u	n incendie sur le site ne sont pas susceptibles de concerner les sociétés tiers
Aucun ri	isque o	u impact anthropique r	n'est ac	tuelle	ment référencé dans le secteur (Cartographie annexée).
6.3 Les	incide	nces du projet identifié	es au	6.1 so	nt-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
Oui		Non X Si oui, décriv			
		mande est à environ 5 l			
Les activ particulie	ités et i ers poll	nstallations de la sociét uants dans l'environner	é PICK nent.	LING S	YSTEMS ne généreront pas d'effluents aqueux industriels ou atmosphériques

Y.W.

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le projet d'implantation de la société PICKLING SYSTEMS dans un bâtiment existant sur le parc d'activité communautaire n°1 à Henriville s'accompagne d'un ensemble de mesures visant à mettre en place une installation adaptée aux process développés dans le respect de l'environnement naturel et humain et en tenant compte des sensibilités et particularités du secteur et des activités qui seront exercées sur le site.

Le projet ne comprend pas de travaux ex extérieur susceptibles de générer un impact sur l'environnement et les tiers. Rappelons que le site était jusqu'à présent exploité par une société autorisée au titre des Installations Classées, ce qui a engendré la prise en compte de la réglementation en vigueur et le suivi régulier du site par l'administration. Ainsi.

- les effluents aqueux pluviaux du site seront traités avant rejet dans le système déjà en place (séparateur hydrocarbures) ;
- le sol des surfaces de travail du hall sera totalement résiné de manière à le rendre lisse, imperméable et résistant aux acides ;
- le bâtiment de travail sera placé en rétention par la réfection du sol complété par la création d'un bassin de rétention adapté;
- les potentielles émissions atmosphériques de la zone de préparation seront canalisées et extraites à l'atmosphère.

Aucun rejet aqueux industriel ou atmosphérique polluant ne sera émis.

Aucun effet négatif sur la santé humaine ou sur l'environnement n'est donc à considérer.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé? Expliquez pourquoi.

Le projet devrait être dispensé d'une évaluation environnementale car PICKLING SYSTEMS, société expérimentée, maîtrise son process. Les activités actuelles sur le site de St-Avold n'ont jamais fait l'objet de problèmes, plaintes ou nuisances particulières. Le projet concerne l'implantation dans un bâtiment existant, sur un site adapté et dans un secteur dédié aux activités, d'une installation de stockage, préparation de produits de traitement des aciers. Le site n'est concerné par aucune restriction, servitude ou sensibilité particulière hormis la zone de présomptions archéologiques. Les zones utilisées du site étant imperméabilisées et la société ne prévoyant pas de travaux de construction, de destruction ou d'aménagements extérieurs particuliers, aucun impact sur d'éventuelles richesses archéologiques n'est à envisager. Les activités et installations ne seront pas à l'origine d'émissions particulières susceptibles d'impacter les richesses environnementales et les zones urbaines alentours.

8. Annexes

	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c], 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;	X
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	



8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Annexe 6 : Cartographies des espaces naturels protégés, des zones sensibles, des périmètres de protection (captages et monuments historiques) et des contraintes du secteur.

Annexe 7 : Descriptif des activités et installations prévues sur le site d'Henriville et synoptique du process.

Annexe 8 : Enjeux, impacts et mesures prises ou prévues dans le cadre du projet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

X

Fait à

Henriville

le, 29 avril 2019

Signature

WAITER Marc

PICKLING SYSTEMS

Z. I., rue du Gros Hêtre B.P. 10151 - 57504 SAINT-AVOLD Cedex Tél. 03 87 82 85 45 Fax 03 87 82 85 46